

Une vision cohérente, raisonnable et responsable

Outre sa trajectoire spécifique en matière de tourisme inclusif et durable, **la vision à long terme** de notre développement touristique repose sur 4 principaux *impacts attendus*, auxquels la destination pourra être associée par les acteurs et les visiteurs.

Un tourisme authentique privilégiant l'expérience

Une variété d'expériences et d'archipels

TOURISME INCLUSIF ET DURABLE

L'excellence de l'accueil et de l'accompagnement des touristes

Le leader de l'éco-tourisme dans le Pacifique Sud

TAHITI ET SES ÎLES

Polynésie française

Le plan d'action 2022-2027 contient **95 actions** et **40 sous-actions**

Ces actions sont réparties en 5 axes :

- » Axe 1 : Valoriser et promouvoir la destination
- » Axe 2 : Renforcer la diversité d'expériences et de l'offre touristique
- » Axe 3 : Tourisme durable et écotourisme
- » Axe 4 : Structurer et professionnaliser les filières
- » Axe 5 : Développer les infrastructures et équipements



## Fāri'ira'a Manihini 2027

L'accueil qui nous **ressemble** et nous **rassemble**

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE 2022-2027



notre trajectoire commune  
vers un tourisme **inclusif et durable**  
issue d'une démarche  
collaborative et participative



# » Une **trajectoire** vers un tourisme



L'accueil qui nous **ressemble** et nous **rassemble**  
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE 2022-2027

## *Des enjeux identifiés*

### ■ **Diversifier et développer les offres touristiques**

L'offre touristique polynésienne doit être plus caractéristique, plus innovante, plus singulière, en cohérence avec la vision de développement. En hébergements, en activités, en mobilité et transports, il faut favoriser la créativité et la diversification.

### ■ **S'engager pour un tourisme durable**

L'équilibre entre développement touristique et gestion des impacts sur les milieux naturels est une préoccupation constante. La Polynésie doit devenir une référence pour la préservation, la valorisation et la régénération des espaces et des espèces. Et le tourisme doit être le fer de lance de cette dynamique.

### ■ **Créer des emplois pérennes dans tous les archipels**

Le développement touristique doit permettre une amélioration du cadre et des conditions de vie de la population polynésienne, dans tous les archipels. Le tourisme doit contribuer encore plus activement à la création d'activités et d'emplois pérennes, à l'échelle de chaque territoire touristique, en s'appuyant sur l'accès à la formation.

### ■ **Diversifier la provenance des flux**

Face aux fluctuations liés à la situation interne des principaux marchés émetteurs, la destination doit parvenir à rééquilibrer ses flux en provenance d'une variété plus large de Pays et continents différents. Ce constat est encore plus marqué en temps de crises et d'incertitudes multiples.

# **inclusif et durable**

La **trajectoire** du développement du tourisme en Polynésie reflète sa **volonté** de devenir **une destination de référence** en matière de tourisme **inclusif et durable**.

### **1. Mettre la population au centre du développement touristique, en veillant à répartir et équilibrer les retombées économiques**

Le tourisme doit tenir compte des besoins et des attentes des populations des îles concernées, territoire par territoire, en proposant une progression de la qualité de vie. En outre, la diversité des clientèles et la multiplicité des offres doit permettre d'en répartir les retombées de manière large, digne et équitable.

### **2. Réunir, fédérer, coordonner, unir, générer des dynamiques collectives**

La réussite du tourisme ne résulte pas de l'addition des intérêts spécifiques et individuels, mais se caractérise par des synergies et des complémentarités, entre acteurs, entre territoires, entre filières. Par ailleurs, le développement touristique doit tenir compte du *Schéma général d'aménagement de la Polynésie française (SAGE)* pour contribuer à la sa réalisation dans une perspective globale cohérente d'évolution de la Polynésie française.

### **3. Un tourisme durable, éco-responsable et soucieux de protéger et régénérer l'environnement**

L'évolution des modes de production et de consommation touristiques doit s'inscrire avec détermination dans le cadre du *Code de l'Environnement de la Polynésie française*.

Au-delà, le tourisme doit être un acteur phare de la transition climat-énergie (efficacité énergétique, énergies nouvelles et décarbonnées, transport et mobilité durables...), de la préservation des ressources naturelles (déchets, consommation d'eau douce, biodiversité...), et de l'optimisation de la gestion des espaces et des flux (répartition des activités et des flux, partages cohérents, valorisation culturelle et environnementale...).

### **4. Interagir davantage avec les autres filières et secteurs économiques locaux**

Un tourisme inclusif permet, en étant coordonné et optimisé, de stimuler et soutenir la croissance et la structuration des filières économiques connexes, en faveur d'une meilleure autonomie alimentaire, énergétique, de la fourniture de denrées et matériaux en circuits courts. Il encourage les solutions locales au bénéfice des populations. ■

## *Une démarche inédite de co-construction*

### ■ **Une stratégie co-écrite par les acteurs et la société civile**

L'ensemble des axes, de la vision et du plan d'actions sont issus d'une démarche collective entre secteur public et secteur privé (professionnels du secteur touristique et société civile) et d'une large participation et collaboration (des groupes de travail, une commission de cadrage, un garant médiateur, des chantiers collaboratifs...). A cette échelle, c'est inédit pour notre destination « Tahiti et Ses Îles ».

